



## Délibération du conseil d'administration n°2018/10/041

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-1, L712-2 et L712-3,

Vu le décret 2015-663 du 10 juin 2015 portant approbation des statuts de la COMUE Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées et son règlement intérieur modifié le 23 février 2018, et notamment les articles R33 et R49,

Vu l'audition des candidats le 17 juillet et l'avis favorable à l'unanimité du Conseil des membres du 20 juillet 2018,

Vu la convocation qui a été dressée au Conseil d'Administration 9 jours avant la séance, conformément à l'article R33 du règlement intérieur de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées,

Considérant que 50 membres ont exprimé un avis sur les 75 qui composent actuellement le conseil

### Le Conseil d'Administration dans sa séance du 5 octobre 2018

Considérant les résultats du vote, à savoir :

- 50 voix favorables
- 0 voix défavorable
- 0 ne prend pas part au vote
- 0 abstention

### DECIDE

Par la présente délibération, le Conseil d'Administration de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées approuve la désignation de **Maud LÊ HUNG** à la Direction du Département Réseau des Sites Universitaires (DRSU) de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées pour une durée de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, sous réserve des évolutions statutaires de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées.

Toulouse, le 8 octobre 2018

Le Président

Philippe RAIMBAULT